

Preuve et attestation de développement professionnel

## Sexto 2 - Architecte



### Description:

L'utilisation de la trousse SEXTO est réservée exclusivement aux intervenants scolaires du Québec pour des raisons légales. De plus, son utilisation doit préalablement avoir fait l'objet d'une entente entre le service de police qui dessert le territoire où se situe l'établissement scolaire et le Directeur des poursuites criminelles et pénales (DPCP). Veuillez noter qu'un badge d'attestation sera attribué uniquement aux intervenants des établissements scolaires se trouvant sur un territoire où une telle entente a été conclue. Avant de compléter la formation, il vous est donc recommandé de valider cette information auprès de votre direction ou de votre service de police...

Badge attribué à : [Line Chidiac](#)

<https://www.cadre21.org/membres/e4a85fe0d1fb530f4d25b191>

Date d'obtention : 2021-03-23 16:29:21

## Preuve et attestation de développement professionnel

# Sexto 2 - Architecte

### Question 1 - Comment puis-je résumer les étapes de la méthode Sexto?

Lorsqu'il y a situation de sextage,

-la première étape est à l'intervenant scolaire formé par la formation SEXTO, d'évaluer la situation en se référant à la trousse SEXTO, remplir la grille d'évaluation qui évalue l'amorce, la nature des faits, les intentions et l'étendue de la situation et qui permet d'avoir toutes les informations à ce sujet;

-Prendre le temps de assuer la victime, ne pas visionner le contenu bien sûr,

-Si une infraction criminelle a été commise par un élève (possession de contenu à caractère sexuel, distribution de celui-ci ou production de pornographie juvénile, etc.), il faut immédiatement communiquer avec la police

Il faut confisquer le cellulaire ou tout matériel électronique si nous croyons que des contenus à caractère sexuel se trouve dessus et communiquer avec la police

-S'il y a un manque de collaboration ou si nous jugeons que c'est un acte de malveillance, il faut communiquer avec la police. Si c'est un acte impulsif, il faut planifier une rencontre de sensibilisation sexto

### Question 2 - Qu'est-ce que je retiens des 3 mises en situation présentées?

Toujours garder en tête que notre mandat demeure dans le milieu scolaire. Si un parent ou un policier demande de faire un suivi, nous devons leur rappeler notre mandat et aviser le parent de se présenter au poste de police avec les informations ou d'aviser les policiers que nous ne pouvons pas faire de suivi à leur place lorsqu'ils nous le demande;

Lorsqu'un(e) élève ne collabore pas ou s'il s'agit d'un acte malveillant, il faut toujours communiquer avec la police;

Nous ne remplissons pas une grille avec l'instigateur mais plutôt lui avisons des étapes à suivre et confisquer son cellulaire/matériel électronique - si celui-ci ne collabore pas, communiquer avec la police immédiatement;

Bien évidemment, ne pas visionner le contenu ni demander de l'envoyer par courriel ou texto et rassurer la victime que nous la croyons

Les images et/ou vidéos à connotation sexuelles de personnes de moins de 18 ans correspondent à de la pornographie juvénile selon le Code criminel

Question 3 - Quelle étape me semble la plus délicate lors de l'application de la méthode Sexto?

Pour moi c'est de s'assurer de toujours bien conserver et respecter la confidentialité de la victime. Il faut leur faire sentir qu'il font partie de la solution et donc assurer une bonne collaboration entre nous et le ou les élève(s) en question.

Mais aussi de bien définir les notions comme par exemple que l'élève comprenne clairement qu'est ce qui constitue un acte criminel et pourquoi, qu'est-ce qu'un acte malveillant vs. impulsif et pourquoi.